

## ENQUETE PUBLIQUE

### ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

'Association Baes-Allaert et Fils' - Mr Charly Baes, ayant établi ses bureaux à 5140 Ligny, rue de la Tombe n°73 a introduit une demande de permis d'environnement ayant trait à une propriété sise à la même adresse et cadastrée 4<sup>ème</sup> Division, section B n°121 E, 124 C, 124 H, 124 K, 135 G, 135 H, 146 D et 161 N

Le projet consiste en la réalisation d'un forage et l'exploitation d'une prise d'eau afin d'alimenter l'exploitation agricole 'Baes-Allaert & Fils' pour l'abreuvement des animaux.

Considérant qu'à l'examen du dossier par le Fonctionnaire Technique, les nuisances les plus significatives portent sur le risque de pollution des eaux souterraines, que les incidences environnementales y relatives ne doivent pas être considérées comme ayant un impact notable, qu'il n'y a pas lieu de craindre des effets cumulatifs avec des projets voisins, qu'une étude d'incidence sur l'environnement n'est pas nécessaire.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale à partir du 29/11/2021

Date de l'affichage de la demande	Date de l'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à
23/11/2021	29/11/2021	Administration communale Service Urbanisme Allée de Château Chinon, 7 5140 Sombreffe le 13/12/2021 à 11h00	Administration communale Collège communal Allée de Château Chinon, 7 514 Sombreffe

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, ou sur rendez-vous.

Coordonnées du Fonctionnaire Technique :

Ministère de la Région Wallonne, Division de la Prévention et des Autorisations - Direction de Namur – avenue Reine Astrid n°39 – 5000 Namur – Tél. : 081/71.53.40

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

A Sombreffe, le 19/11/2021